



L'inflation et
l'espérance de vie :

Une combinaison
DANGEREUSE
pour votre **RETRAITE ?**



Chargé de projet

Julien Michaud (Autorité des marchés financiers)

Concepteurs et collaborateurs

Hélène Boileau (Confédération des syndicats nationaux)

Charles Cossette (Régie des rentes du Québec)

Philippe Guèvremont (Régie des rentes du Québec)

Pierre Mainguy (Mercer, Consultation en ressources humaines)

Claude Paré (Desjardins Sécurité financière)

Catherine Ratté (Question Retraite)

Réalisation graphique

Cathy Nadeau (Régie des rentes du Québec)

Production

Question Retraite

Pour plus d'information :

Site Web de Question Retraite :

www.questionretraite.com

Site Web de l'Autorité des marchés financiers :

www.lautorite.qc.ca

Centre de renseignements :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Question Retraite

2600, boulevard Laurier, bureau 640

Québec (Québec) G1V 4T3

Autorité des marchés financiers

2640, boulevard Laurier, bureau 400

Québec (Québec) G1V 5C1

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2009

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2009

ISBN : 2 - 9810285 - 7 - 0

Cette brochure contient de l'information à jour au 1^{er} septembre 2009. Il est possible que des changements soient survenus après cette date.

Question Retraite et l'Autorité des marchés financiers vous proposent la présente brochure à titre d'information générale. Elle ne tient pas compte de tous les cas, mais seulement des cas généraux. Ces organismes déclinent toute responsabilité quant aux conséquences des erreurs ou des omissions possibles dans ce document. Consultez un spécialiste pour obtenir de l'information adaptée à votre situation personnelle.



Mme Jeanne Louise Calment, de nationalité française, est décédée en 1997 à l'âge de 122 ans. Elle a joué dans un film alors qu'elle avait plus de 100 ans. Et vous, à quel âge comptez-vous prendre votre retraite ? Combien d'années durera-t-elle ? Aurez-vous les ressources financières requises pour profiter pleinement du temps libre dont vous disposerez ? Quel sera le prix des biens et services que vous désirerez vous procurer à ce moment-là ? Si les réponses à ces questions vous intéressent, la présente brochure est pour vous !

Au début du 20^e siècle, peu de Québécois pouvaient espérer vivre au-delà de 55 ans. La retraite n'était donc pas une préoccupation des ménages : c'était l'exception et non la règle ! La situation est bien différente maintenant. De nos jours, une femme qui prend sa retraite à 55 ans vivra en moyenne 30 ans de plus, et un homme, 26 ans de plus. Tout ce temps passé à la retraite a toutefois un coût : vous devez épargner davantage pour vivre convenablement pendant toutes ces années puisque vos revenus d'emploi seront alors probablement moindres ou inexistants.





L'espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre. Il s'agit d'une moyenne. Par conséquent, certaines personnes décèdent très jeunes alors que d'autres dépassent 100 ans.

L'espérance de vie varie selon plusieurs facteurs, notamment les progrès de la médecine (suivi des grossesses et des nourrissons, médicaments, vaccins, chirurgies, etc.), la réduction de l'extrême pauvreté (accès à de l'eau potable, meilleure alimentation, etc.) et les progrès techniques (réfrigérateurs, électricité, chauffage, etc.). À cela s'ajoutent des choix personnels pouvant diminuer l'espérance de vie, par exemple, le tabagisme.

Puisque ces facteurs diffèrent d'un pays à l'autre, l'espérance de vie varie selon l'endroit où l'on habite. Par exemple, l'espérance de vie à la naissance d'un Russe est de 67 ans, celle d'un Chinois est de 73 ans, alors que celle d'un Québécois est de 81 ans¹.

Source :
1 - Nations Unies, *Perspectives démographiques mondiales : La Révision de 2008*

Saviez-vous qu'au cours des 50 dernières années, l'espérance de vie moyenne à la naissance a augmenté d'environ 20 ans dans le monde entier? Elle se situe aux alentours de 65 ans. Au Moyen Âge, elle n'était que d'environ 25 ans¹.

Le tableau 1 indique l'amélioration de l'espérance de vie au Québec de 1850 à aujourd'hui. Il comprend également des prévisions pour 2030.

TABLEAU 1

Espérance de vie à la naissance au Québec au fil du temps		
	Hommes (ans)	Femmes (ans)
Vers 1850 ²	40	40
1930 ³	53	56
1965 ³	68	74
Aujourd'hui ⁴	79	83
2030 ⁴	82	85

Sources :

1 - Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française - Des origines à la renaissance* (approximation)

2 - Jacques Henripin, *Naître ou ne pas être, 1989, Institut québécois de recherche sur la culture* (approximation)

3 - *Base de données sur la longévité canadienne*, Département de démographie, Université de Montréal, www.bd1c.umontreal.ca

4 - *Analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2006*, Régie des rentes du Québec, 2007

Comme vous pouvez le constater, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter avec les années. Par conséquent, il y aura de plus en plus de gens qui se rendront à la retraite et, pour certains, celle-ci sera plus longue. Cela a une importance capitale pour la gestion de vos finances. En effet, la possibilité d'être à la retraite plus longtemps vous demandera plus d'épargne. Plus vous êtes jeune, plus vous courez la chance de voir votre espérance de vie s'améliorer d'ici à votre retraite. Vous devez donc planifier en conséquence.

L'espérance de vie à un âge donné

Comme nous l'avons vu au tableau 1, l'espérance de vie d'une Québécoise à la naissance est actuellement de 83 ans. Mais, alors, si une femme a déjà 83 ans, combien d'années peut-elle espérer vivre encore? Une? Moins d'une? En fait, l'espérance de vie dont il a été question précédemment est l'espérance de vie au moment de la naissance. On peut aussi mesurer l'espérance de vie à un âge donné. Par exemple, une femme de 80 ans a une espérance de vie de 90 ans. Le tableau 2 présente le nombre d'années moyen selon l'âge et le sexe.



TABLEAU 2

Espérance de vie en 2009 pour un âge donné,
selon l'analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2006

Âge (ans)	Hommes (ans)	Femmes (ans)
0 (naissance)	79,1	83,5
20	79,7	83,9
25	79,8	84,0
35	80,1	84,2
45	80,6	84,5
55	81,5	85,2
60	82,2	85,7
65	83,2	86,5
70	84,4	87,4
75	86,1	88,6

Puisque les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes, leur retraite est généralement plus longue. Elles doivent donc épargner davantage. Notons toutefois que les espérances de vie des hommes et des femmes tendent à se rapprocher au fil du temps.

Pourquoi l'espérance de vie à un âge donné diffère-t-elle de l'espérance de vie à la naissance ?

L'espérance de vie à la naissance d'un homme est de 79,1 ans. À 35 ans, elle passe à 80,1 ans. On constate donc un gain d'un peu plus d'un an ! La raison ? L'homme a survécu aux 35 premières années de sa vie. Il est donc certain que son décès se produira après l'âge de 35 ans. Ainsi, il a plus de chances de vivre plus vieux qu'un nouveau-né qui doit faire face aux risques de décès avant l'âge de 35 ans.

Il faut donc planifier prudemment ! Si vous planifiez votre retraite en vous basant sur votre espérance de vie, sachez que cela peut être risqué. En effet, vous avez environ 50 % de chances d'atteindre cet âge. Mais, vous avez aussi 50 % de chances de dépasser cet âge et donc, de manquer d'argent. Il est par conséquent préférable de vous donner une marge de manœuvre dans votre planification, par exemple, de prévoir la possibilité d'atteindre ou même de dépasser 90 ans.



Saviez-vous que trois femmes sur huit âgées aujourd'hui de 65 ans atteindront 90 ans ? Et qu'un homme sur cinq en fera autant ?

Vous aurez compris qu'il est possible de passer beaucoup de temps à la retraite. L'inflation aura donc un impact important sur le pouvoir d'achat dont vous disposerez au cours de cette période de votre vie.

L'inflation et l'indice des prix à la consommation

L'inflation est l'augmentation du prix des biens et des services. Quand les prix augmentent, votre pouvoir d'achat diminue. À l'inverse, quand les prix diminuent, votre pouvoir d'achat augmente. Pour mesurer l'inflation, on utilise habituellement l'indice des prix à la consommation (IPC). Cet indice permet l'estimation de la variation moyenne du prix des biens au moyen de la comparaison de leur prix d'une année à l'autre.

L'inflation est présente partout et ses effets peuvent être différents d'un cas à l'autre. Par exemple, elle affecte différemment les salaires et le prix des maisons. Le tableau suivant indique l'effet de l'inflation sur le prix moyen d'une maison et le revenu moyen du travail.

TABLEAU 3

Exemples d'effets de l'inflation			
	1975	2009	Hausse annuelle moyenne
Revenu moyen de travail au Québec	9 000 \$ ¹	36 000 \$ ²	4,2 %
Prix moyen d'une maison (tous types)	33 000 \$ ³	228 000 \$ ³	5,8 %

Sources :

Les données sont arrondies au millier de dollars près.

1 - Le Régime de rentes du Québec, Statistiques annuelles

2 - *Analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2006*

3 - Prix S.I.A.® moyen des logements au Québec, Association canadienne de l'immeuble

Au cours des dix dernières années, le taux d'inflation annuel a toujours été inférieur à 3 %. Les experts s'attendent généralement à ce qu'il se situe aux alentours de 2,5 % à long terme.



Saviez-vous qu'en 1981, le taux annuel d'inflation a atteint un sommet de 12,5 % ? Et que ce taux se situe autour de 5 % au Canada depuis 1971 ?

Lorsque vous planifiez votre retraite, vous devez donc tenir compte de l'inflation. Examinons le cas de Xavier. Supposons qu'il désire prendre sa retraite à 60 ans et toucher des revenus équivalant à 70 % de son salaire. Il a 35 ans et gagne présentement 40 000 \$ par année. Il prévoit que son salaire augmentera de 3 % par année pour atteindre 83 751 \$ à la fin de sa carrière. Si l'inflation augmente au même rythme annuel que son salaire, le salaire de Xavier à 60 ans lui procurera le même pouvoir d'achat qu'actuellement. Par conséquent, comme il souhaite recevoir un revenu de retraite équivalant à 70 % de son salaire, il doit planifier des revenus de retraite de 58 626 \$. Combien d'argent devra-t-il mettre de côté annuellement pour maintenir son pouvoir d'achat à la retraite ? Le calculateur *Mon plan, je le fais maintenant!* disponible sur CD-ROM ou sur les sites Web de Question Retraite et de l'Autorité des marchés financiers vous aidera à trouver la réponse.

Le rendement des placements

Pour atteindre vos objectifs de retraite, vous mettez probablement de l'argent de côté. Peut-être détenez-vous des actions, des obligations, des certificats de placement garanti (CPG) ou d'autres placements. Savez-vous ce que vous rapporteront ces placements ? Combien devriez-vous investir pour vivre la retraite de vos rêves ? Le tableau 4 indique la somme accumulée, en dollars d'aujourd'hui, au moyen d'un placement annuel de 1 000 \$ selon différents taux de rendement et le nombre d'années pendant lequel il est investi.

TABLEAU 4

Sommes accumulées au moyen d'un placement annuel de 1 000 \$
(en dollars d'aujourd'hui)

Nombre d'années	Taux de rendement annuel			
	5 %	6 %	7 %	8 %
10	11 133 \$	11 750 \$	12 405 \$	13 099 \$
15	17 555 \$	19 019 \$	20 622 \$	22 380 \$
20	24 626 \$	27 409 \$	30 563 \$	34 142 \$
25	32 410 \$	37 094 \$	42 591 \$	49 051 \$
30	40 981 \$	48 274 \$	57 142 \$	67 947 \$
35	50 416 \$	61 180 \$	74 747 \$	91 896 \$

Hypothèse :

Nous supposons un taux annuel
d'inflation de 3 %.

Comme vous pouvez le constater dans ce tableau, plus vous commencez à investir tôt, plus la somme que vous accumulerez sera considérable. En outre, plus le taux de rendement sera élevé, plus le montant accumulé sera élevé. Par ailleurs, le taux d'inflation a un effet négatif sur vos placements, puisqu'il diminue leur rendement. Par exemple, si vous détenez un placement dont le taux de rendement est de 7 % et que le taux d'inflation est de 3 %, votre rendement après inflation ne sera que d'environ 4 %. Donc, si vous placez annuellement 1 000 \$ qui rapportent 7 % pendant 25 ans, vous accumulerez, en dollars d'aujourd'hui, 42 591 \$.

Comme l'indique le tableau 5, le taux de rendement des actions et des obligations a été très supérieur à celui de l'inflation de 1971 à 2005.

Attention : Le passé n'est pas garant du futur ! Les rendements passés pourraient ne pas se reproduire à l'avenir.

TABLEAU 5

Taux annuels moyens de l'inflation et du rendement des obligations et des actions canadiennes (moyenne de 1971 à 2008)	
Inflation (IPC)	4,6 %
Obligations	9,3 %
Actions	9,4 %

Source :
Institut canadien des actuaires,
*Rapport sur les statistiques
économiques canadiennes
1924-2008*

Pour contrer l'inflation, les travailleurs bénéficient généralement d'une augmentation annuelle de leur salaire. Qu'en est-il des revenus de retraite ?

Les revenus de retraite

Les sommes versées par le Régime de rentes du Québec et par les programmes de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti sont indexées en fonction de l'IPC. L'inflation ne constitue donc pas un problème pour ces revenus. Pour obtenir plus de détails à leur sujet, vous pouvez consulter le *Guide de la planification financière de la retraite*.

Si vous participez au régime de retraite à prestations déterminées offert par votre employeur, vous pouvez vérifier auprès de son administrateur si les prestations qu'il prévoit sont indexées.

Les revenus de retraite qui proviennent des économies personnelles ne sont généralement pas indexés. Par conséquent, le pouvoir d'achat qu'ils procurent diminue avec le temps. Afin d'éviter que ce soit le cas de vos revenus de retraite, vous pouvez utiliser différentes stratégies, dont l'achat d'une rente indexée.

Une rente indexée

Une rente indexée est une rente dont le montant des versements augmente régulièrement afin de compenser les effets de l'inflation. Il existe aussi certaines rentes qui offrent une protection partielle contre l'inflation. Par exemple, une rente peut compenser l'inflation jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage seulement. Soulignons aussi qu'une rente indexée coûte plus cher qu'une rente qui ne l'est pas.





À quel âge prendrez-vous votre retraite ?

Plus vous prendrez votre retraite tôt :

- moins vous aurez de temps pour mettre de côté les sommes requises;
- moins vous bénéficierez du rendement de vos placements;
- plus l'inflation s'appliquera sur une longue période;
- plus vos économies devront être réparties sur un grand nombre d'années afin que vous ne manquiez pas d'argent.

Ainsi, vous devrez mettre beaucoup plus d'argent de côté chaque année. Par exemple, si Xavier décidait de prendre sa retraite à 55 ans au lieu de 60 ans, sa rente de retraite lui coûterait plus cher, sans compter qu'il aurait 5 années de moins pour cotiser.

Conclusion

Comme nous l'avons vu, l'espérance de vie a beaucoup augmenté depuis les débuts de l'humanité, et elle croît toujours. Vous courez donc la chance de passer de nombreuses années à la retraite. Pendant vos années de vie active, votre pouvoir d'achat est victime de l'inflation. Il en ira de même pour vos revenus de retraite s'ils ne sont pas indexés. Ces facteurs auront donc une influence déterminante sur votre retraite. Une bonne planification est essentielle afin d'éviter que l'inflation, combinée à une espérance de vie croissante, ne transforme vos rêves de retraite en cauchemars financiers. Et vous, où en êtes-vous avec la planification de votre retraite ?

Question Retraite et l'Autorité des marchés financiers

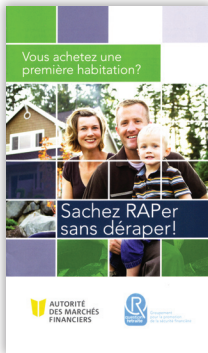
Si vous désirez poursuivre votre lecture sur la retraite, nous vous invitons à consulter le site Web de Question Retraite à l'adresse www.questionretraite.com ou celui de l'Autorité des marchés financiers au www.lautorite.qc.ca.

Vous y trouverez notamment les brochures suivantes :



Mieux investir pour accumuler davantage en vue de la RETRAITE

Cette brochure vous expliquera le régime enregistré d'épargne-retraite (REER), les placements qui rapportent des intérêts, les placements qui rapportent des gains en capital, les fonds de travailleurs et les effets d'une réduction du taux d'imposition à la retraite.



Vous achetez une première habitation? Sachez RAPER sans déraiper!

Cette brochure vous expliquera non seulement comment fonctionne le Régime d'accès à la propriété (RAP), mais répondra à plusieurs questions importantes dont :

- Vaut-il mieux rembourser le maximum possible au RAP chaque année ou faire une contribution à son REER?
- Est-il préférable de mettre directement 10 000 \$ comme mise de fonds sur sa maison ou bien est-ce plus avantageux de placer d'abord les sommes dans son REER?
- Qu'arrive-t-il si je ne rembourse pas mon RAP?

Question Retraite est un groupement public-privé pour la promotion de la sécurité financière à la retraite. Il réunit des partenaires qui encouragent et mettent en place des activités visant à former et sensibiliser les Québécoises et les Québécois à l'importance de la sécurité financière à la retraite. De plus, il les oriente vers les moyens d'atteindre leurs objectifs. Au nombre des activités parrainées par Question Retraite, citons la parution du *Guide de la planification financière de la retraite* ainsi que la tenue, en octobre de chaque année, du Mois de la planification financière de la retraite.

Les membres de Question Retraite sont :



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic



Caisse de dépôt et placement
du Québec



Chaire d'assurance
et de services financiers
L'Industrielle-Alliance



Chaire Groupe Investors
en planification financière



Confédération
des syndicats nationaux



Fédération des chambres
de commerce du Québec



Institut québécois de
planification financière



RJCCQ
Regroupement
des jeunes chambres de commerce
du Québec



Groupement
pour la promotion
de la sécurité financière

www.questionretraite.com